

**LA DIASPORA CONGOLAISE**

**PARTI DE LA REVOLUTION DU  
PEUPLE – P.R.P. – FRANCE**

**Contact : [prpfrance@hotmail.fr](mailto:prpfrance@hotmail.fr) ou  
0033 6 23 03 95 00**

**LETTRE OUVERTE AUX CONGOLAIS**

**PAR :**

**snc TAMBA KUMA PYSOL  
CHARGE DE LA DELEGATION**

Très chères civilités patriotiques,

Je sens comme un devoir, à la lumière des événements observés ce dernier temps parmi la diaspora, avec son lot d'incidents à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, de réagir comme peut le faire tout congolais en pareilles circonstances. Il appert que mon intervention corrobore avec mes responsabilités politiques, mais je me suis toutefois efforcé de tenir une certaine probité intellectuelle dans mes analyses.

C'est dire que, représentant le PRP en France, mon action s'inscrit dans la logique de combat politique, nécessaire pour une démocratie, me soumettant au strict respect de personnes. Je ne prétends nullement aux lauriers d'Alexandre de Macédoine ou de Nelson MANDELA. Loin s'en faut. Mais les faits sont gravissimes pour que je me taise !

Je vais prendre les choses dans l'ordre.

Au lendemain du 24 avril 1990, personne ne pouvait imaginer que le feu maréchal Mobutu engagerait notre pays dans un processus de démocratisation qui allait durer 16 années. Le comble, c'est qu'aujourd'hui, certains parmi ceux qui ont fomenté toute sorte de manœuvres pour l'enlisement du nouveau paysage politique ainsi amorcé, s'érigent en « donneur de leçons » et en « maître en pensées ». Pire, ils qualifient ceux qui ont amené la transition entamée pour la circonstance à maturité d'incompétents...

Ce n'est qu'en s'exprimant avec modération et retenue que je pourrais qualifier tout cela de scandale ! Ce n'est pas un scandale, mais un crime car il met relativement à plat une panoplie de vues assez dichotomiques, laquelle vraisemblablement risque de compromettre notre destin national. C'est le moins que l'on puisse dire...

Encore eux, et toujours eux, se mettent aux premières loges pour dénoncer la légitimité du pouvoir actuel pourtant issu des élections libres, transparentes et démocratiques. Voire qu'ils intoxiquent le peuple, beaucoup plus la diaspora, au soulèvement pour promouvoir un retour à la prise de pouvoir par la force.

Très chères civilités patriotiques, tout ceci est peine perdue, ce d'autant plus que vous n'êtes pas dupes pour croire à ce genre de supercheries. Vous avez l'histoire derrière vous et les faits témoignent d'eux-mêmes. Vous savez avec certitude que l'avènement du kabilisme dans notre pays, si elle nous a permis de nous séparer de plus de 32 ans de dictature de MOBUTU, elle a aussi initié et mis en place les institutions issues de vos propres volontés. Toutefois, ces institutions sont visibles dans la configuration politique actuelle.

Pourquoi le kabilisme ? Cette question, à mon humble avis, est déterminante pour la suite de ce qui suit.

Tout d'abord, d'aucuns n'ignorent que le premier coup de massue apporté au discours du 24 avril 1990 est le discours du 3 mai 1990, prononcé seulement, comme vous pouvez le constater, dans un intervalle de 10 jours. Mais je note cependant que le 30 avril 1990, monsieur Honoré NGBANDA a été nommé dans la foulée conseiller politique du chef de l'Etat. Et je dois aussi faire observer que dans une de ses interviews, il aurait déclaré que l'erreur commise par MOBUTU dans le discours du 24 avril 1990 était de prendre précipitamment congé du M.P.R.

Ces deux détails, très chères civilités patriotiques, laissent le champ libre à toute imagination quant à l'implication de ce dernier dans l'élaboration de ce discours du 3 mai 1990, lequel a vraisemblablement évanoui les espoirs de la population placés sur celui du 24 avril 1990. Je m'en remets à votre appréciation.

C'est dans ce contexte qui a engendré plusieurs mouvements de protestation et un ragoût de partis politiques créés à cet effet, que démarre le processus de démocratisation dans notre pays.

Après plusieurs atermoiements (et je vous épargne des détails), le 7 août 1991 s'ouvre la conférence nationale. Dans son allocution pour l'ouverture de ce forum, le feu premier ministre MULUMBA LUKOJI eût l'honnêteté de reconnaître que le bilan était globalement négatif. L'époque était maintenant à la reconstruction. C'est alors que, pour donner une certaine force à ce forum, l'opposition naissante réussit, mais péniblement, d'obtenir sa souveraineté.

Nonobstant tous les sacrifices consentis et les efforts mis en exergues, l'histoire retiendra que si pour d'autres pays africains les conférences nationales organisées à cette époque ont porté leurs fruits, en ce qui concerne notre pays, elles n'ont jamais abouti à quelque chose de concret. L'opposition qui constituait un contrepoids face au pouvoir a brillé par son incohérence et son incapacité à rester uni, plongeant davantage le peuple dans un profond désespoir.

Pour ne pas citer tous les cas d'infortune attribuée à l'opposition pendant cette période, la dernière en date remonte à 1996 avec l'éviction de KIBASSA MALIBA de l'UDPS par certains tshisékedistes, créant de facto l'effritement de l'Union Sacrée de l'opposition radicale en trois ailes : celle de KENGO WA DONDO, celle de TSISEKEDI ainsi que celle de KIBASSA MALIBA. Mais, où est donc passé NGUZ A KARL IBOND ?

Le fameux NGUZ a plusieurs fois fait parler de lui dans l'histoire politique de notre pays. Surtout lorsqu'il a été arrêté, jugé et condamné à mort pour haute trahison après la guerre de Shaba. Etonnement gracié et porté à la tête de la diplomatie zaïroise en 1979, il devient premier commissaire d'Etat entre 1980 et 1981. Mais, un fait spectaculaire va accentuer sa célébrité. Il démissionne bruyamment de son poste de premier commissaire d'Etat en pleine émission de la télévision en Belgique où il s'exile. Il est l'auteur de « Mobutu ou l'incarnation du mal zaïrois », dans lequel il accuse sévèrement le mobutisme d'être à l'origine de notre misère. Revenu aux bonnes grâces du régime peu avant 1985, il s'est toute suite positionné derrière l'opposition au lendemain du discours du 24 avril 1990. Mais de cette personnalité trouble qui a plusieurs fois navigué entre l'opposition et le pouvoir, entre la loyauté et la résistance, nous retenons que son combat dans l'opposition après 1990 n'a duré que deux ans. C'est même lui, premier ministre, qui a pris la lourde responsabilité de fermer la Conférence Nationale Souveraine –CNS-.

Qu'en est-il d'Etienne TSHISEKEDI ?

Ce dernier est une figure de proue de l'opposition congolaise et personne ne peut le contester sérieusement. Seulement, je peux humblement faire compter deux erreurs qui peuvent lui être imputables et que je pense sont très préjudiciables pour notre pays.

La première remonte à 1967 par son rôle déterminant dans l'élaboration de la constitution du 24 juin 1967, un texte impressionnant par les compétences dévolues au président de la

république, MOBUTU à l'époque des faits. C'est donc sans surprise que ce dernier, profitant de l'espace attribué par le pouvoir constituant, s'identifie au pouvoir dans la révision constitutionnelle du 15 août 1974 ; refonte apportée 7 années seulement après le texte de base.

Je note aussi, en préliminaire, que cette constitution du 24 juin 1967, laquelle est en grande partie l'œuvre d'Etienne TSHISEKEDI, reconduit l'intégralité de l'article 36 de la charte coloniale, l'article 2 de la loi fondamentale ainsi que l'article 179 de la constitution de Luluabourg. En plus, dans sa disposition transitoire, elle avalise et régularise toutes les ordonnances lois inconstitutionnelles préexistantes. Ceci, sur le plan de technique juridique, constitue une fraude. Voire une tricherie.

Pour revenir à l'exorbitance des compétences réservées au Chef de l'Etat, il y a unicité de pouvoir exécutif. Le président de la république nomme les ministres sans l'approbation du parlement, leur donne des attributions respectives et au besoin les révoque. Dans cette même configuration, les ministres ne sont responsables que devant le président de la république et en tant que tels, n'ont pas de politique propre à appliquer. Par conséquent, l'assemblée nationale n'a pas pouvoir à confier l'exécution d'une loi à un ministre.

Au-delà de ce primat de l'exécutif sur le législatif, le président de la république concentre entre ses mains, au sein même de l'exécutif, la totalité des compétences administratives. Même si la constitution prévoit la délégation de certains pouvoirs du président de la république aux membres du gouvernement, elle ne prévoit aucune faculté de cette délégation. Or, d'aucuns n'ignorent qu'en droit public, il n'y a pas de délégation sans texte, en l'espèce la constitution. Ce qui me permet de déduire à juste titre que seul le président de la république a le pouvoir formel de décision. Ce qui est gênant et inquiétant, pour ne pas dire excessif...

De ce point de vue, après avoir créé un cadre favorable au président MOBUTU de se personnifier au pouvoir politique, pourquoi se plaindre de cette dérive survenue seulement 3 années après et matérialisée en 1974 ? Etienne TSHISEKEDI aurait-il naïvement oublié que ce dernier a accédé au trône par coup d'Etat et que ses premiers actes posés en tant que chef de l'Etat étaient sujets à caution ?

Après le discours du 24 avril 1990, le même Etienne TSHISEKEDI a eu à plusieurs reprises des occasions de gouverner notre peuple et le cas échéant, de rectifier certains tirs. Qu'a-t-il fait ? Tout au contraire, il a préféré entretenir ou accentuer des situations de crise, de fois pour des simples détails. Il a privilégié des bras de fer dans des situations où les rapports de force étaient à son désavantage, au grand dam de la population qui plaçait sa confiance en lui pour pouvoir gouverner notre pays.

En tout état de cause, en ce qui concerne monsieur Etienne TSHISEKEDI, si sa contribution dans la résistance contre le mobutisme est établie, il s'avère que sa responsabilité dans le chaos de notre pays ne saurait être totalement écartée. CQFD

Qu'en est-il de L.D. KABILA ?

Inconnu de la plupart de congolais à son accession au pouvoir en mai 1997 et âgé de 58 ans à cette époque des faits, ce dernier qui fut ses études de philosophie en France était retourné au pays peu avant 1960. C'est en ce moment qu'il fut ses débuts dans la politique en tant que chargé de la jeunesse dans le parti BALUBAKAT et devient par après député du nord Katanga. Lumumbiste dans l'âme, il rejoint le conseil national de libération de la branche de

GBENYE après la mort de LUMUMBA et assume la fonction de secrétaire général. Avec Gaston SOUMIALOT, ils ont ensemble organisé la rébellion « simba » dans la plaine Ruzizi, près d'Uvira.

J'observe à ce stade que dans le mépris qu'on lui connaît, monsieur Honoré NGBANDA aurait déclaré que le feu L.D. KABILA était le valet de Gaston SOUMIALOT, « celui qui portait sa mallette ». Ce qui est évidemment faux et étonnement indigne d'un chrétien qui aurait pu utiliser l'expression de « collaborateur », même si tout son mépris était avéré.

Pour revenir aux faits, je note que le feu L.D. KABILA qui a fondé le parti de la Révolution Populaire –PRP- pendant son maquis, a vraisemblablement connu des hauts et des bas dans son parcours de combattant.

Le 17 mai 1964, leur action concoctée avec Gaston SOUMIALOT porte ses fruits. Ils occupent la plaine de Ruzizi. Le 5 septembre de la même année, ils proclament même la « République Populaire du Congo ». Mais avec l'offensive des paras belges, soutenus par les américains, venus au secours du pouvoir de Kinshasa, ils mettent un frein à leur initiative.

Un autre échec à mettre sur son compte est sa défaite de 1977 qui l'obligea à continuer la guérilla en Tanzanie jusqu'en 1988. Il importe aussi d'ajouter dans son parcours sa rencontre avec CHE GUEVARA à Dar Es-Salaam en février 1965.

Le feu L.D. KABILA figurait certes dans le collimateur des agents de MOBUTU, mais avait naturellement l'art de faire diversion et personne ne l'attendait en 1996, soutenu par le Rwanda, l'Ouganda et l'Angola.

Très chères civilités patriotiques, si pour certains faire de la politique voudrait dire omettre certaines évidences ou mentir à tout prix, cela n'est pas ma vision de la politique. En tout cas, je ne me reconnais pas dans cette démarche. Pour moi, je trouve que la langue des bois dans la politique devrait être révolue. L'heure devrait être celle du « parler vrai ».

Ceci étant, j'admets la pertinence selon laquelle une guerre du genre de L.D. KABILA en 1996, avec les soutiens qui s'ensuivent, pose vraisemblablement le problème de l'effort de guerre. Quels étaient les accords pris ?

Je ne pourrais aisément répondre à cette question, n'ayant pas d'éléments solides à faire prévaloir. Mais, les événements observés à l'est traduisent incontestablement l'implication rwandaise. Je voudrais donc exprimer mon analyse à ce sujet, avec les seuls éléments dont je dispose.

En effet, si l'est du Zaïre a toujours constitué une poudre meurtrière par les conflits inter ethniques avec l'épineux problème des « banyamulenge », il s'avère néanmoins que ce problème remonte au règne de MOBUTU. Mais, les véritables conséquences des événements actuels de l'est tirent leur origine après le bombardement, le 6 avril 1994, de l'avion transportant le président rwandais Habyarimana et son homologue ougandais. Je suis d'accord avec monsieur Honoré NGBANDA à ce sujet.

On estime à près de 800 000 le nombre de morts dû au génocide occasionné par ces événements et à 1 500 000 le nombre de réfugiés rwandais exilés à l'est du Zaïre. Mais la grande difficulté, c'est qu'une bonne partie de ces réfugiés étaient armés, sans que le pouvoir

de MOBUTU se préoccupe à les désarmer. Voici, à mon sens, la plus grave erreur commise par le pouvoir et cela, monsieur Honoré NGBANDA n'en parle pas. **Voici notre grande divergence.**

Comme je viens de le dire, cette crise de l'est tire son fondement de l'irresponsabilité et de l'incapacité du pouvoir de MOBUTU face à la détermination de ces réfugiés à occuper une partie de notre territoire et ce, par crainte de retourner dans leur pays. Ils ont occupé le terrain, bénéficiant de leurs armes pour terroriser, violer et tuer la population autochtone.

Exaspérés, les députés zaïrois ont voté une résolution exigeant le rapatriement inconditionnel de tous ces « visiteurs indésirables ». Nous sommes en 1996. Notez que c'est aussi cette année que le feu président MOBUTU a promis au secrétaire général de l'ONU l'organisation des élections présidentielles. C'est donc sans surprise que le feu président MOBUTU s'est rallié à la position du Haut Commissariat pour les Réfugiés qui parlait du rapatriement « sur la base du volontariat ».

Pour être plus clair, ces quelques 1 500 000 réfugiés constituaient pour le feu président MOBUTU une aubaine pour son électorat car ses prises de position ne laissent planer aucun doute à ce sujet. Encore une fois, monsieur Honoré NGBANDA fuit cette responsabilité et cherche, à l'instar du diable l'accusateur des croyants, à jeter un dévolu au kabilisme.

A la lumière des événements décrits ci-dessus, je déduis que le pouvoir de Kinshasa, sous MOBUTU, a une part importante de responsabilité dans les événements de l'est sans quoi, la conférence de Goma n'existerait pas. Mais aussi qu'elle a constitué une fortune pour le feu L.D. KABILA qui a su le rentabiliser à sa guise.

Ce faisant, profitant de cette situation, le président KAGAME accuse Kinshasa d'être incapable de sécuriser la zone frontalière. Ce qui lui servît d'alibi pour justifier une intervention militaire, en prenant pour paravent la communauté « banyamulenge ». Une véritable poudre aux alouettes, à mon humble avis, confortée toutefois par la déclaration « d'invasion » perpétrée par la communauté internationale.

C'est alors que, pour zaïrianiser toutes ces opérations, une organisation ad hoc, en l'occurrence l'AFDL, est mise en place. Elle regroupe le PRP, l'Alliance Démocratique du Peuple – ADP – créée en 1995 et présidée par Déogratias BUGERA, le Conseil National Congolais – CNDR – dirigé par André KISASE NGANDU et le Mouvement Révolutionnaire pour la Libération du Zaïre – MRLZ – de MASASU NINDAGA.

Après la prise de la ville de GOMA le 7 novembre 1996, le feu L.D. KABILA, porté à la tête de cette organisation, déclare pour la première fois dans les termes on ne peut plus clairs, pour la première fois son intention de renverser MOBUTU.

Même si personne ne le prend encore au sérieux à cette époque des faits, ses victoires vont triomphant, de village en village, de ville en ville. Les militaires de l'armée régulière, préférant déposer leurs armes à chaque arrivée des assaillants.

Fait spectaculaire, la ville de Kisangani tombe le 15 mars 1997 alors que le premier ministre KENGO WA DONDO avait déclaré la veille que « KISANGANI ne tombera pas ».

Pendant que plusieurs hommes politiques commençaient à appeler aux pourparlers entre MOBUTU et son adversaire L.D. KABILA, le premier refusait, en qualifiant le second de « marionnette de KIGALI ».

Très chères civilités patriotiques, observez bien cette phrase : « marionnette de Kigali ». C'est le feu président MOBUTU qui le dit en parlant du président L.D. KABILA. Dois-je donc déduire que le président L.D. KABILA était rwandais à la solde de KAGAME ? N'est ce pas la même expression utilisée par monsieur Honoré NGBANDA en parlant de l'actuel chef de l'Etat ?

Ne pouvant plus résister longtemps face à la coquille vide que représentait son armée qui n'a livré qu'un véritable combat à la hauteur de KENGE, le feu maréchal MOBUTU n'avait plus d'autres choix que d'accepter de rencontrer, sans condition, le feu L.D. KABILA le 4 mai 1997 sur l'Outeniqua, un navire sud africain ancré au large de pointe noire.

Le 16 mai 1997, n'ayant pas d'autres choix, le feu président MOBUTU prît le chemin d'exil vers le Maroc, laissant derrière lui un pays en piteux état.

Maintenant, très chères civilités patriotiques, que dire de son Excellence Monsieur le Président de la République Joseph KABILA ?

Lorsqu'il arrive au pouvoir, plus que son père, on sait très peu de choses sur lui. Personne ne pouvait imaginer qu'il va être l'homme de la situation. Très peu de personnes pouvaient parier sur lui. Mais l'histoire retiendra que c'est lui qui a amené la transition à maturité.

Avant d'aborder en profondeur l'opiniâtreté de son système, une question hante mon esprit : pourquoi les autorités congolaises ont-elles cautionné cette dérive monarchique ?

En réponse à cette question, les analystes se perdent en conjecture. Il semblerait même qu'il aurait par deux fois refusé de prendre la tête d'un pays qu'il connaissait sommairement. Selon certaines sources, il serait le choix de l'armée avec l'insistance de l'Angola. Quoiqu'il en soit, il a été « coopté » en tant que fils du chef de l'Etat défunt, sans que les questions abordées actuellement par monsieur Honoré NGBANDA et son apareco, ne préoccupent les congolais.

Ceci étant, tant le paysage politique d'antan dominé par les sentiments anti-rwandais que l'implication très vraisemblable de l'Angola dans son choix ne laissait entrevoir l'immixtion du Rwanda dans sa désignation. Toutefois, les congolais savent avec certitude qu'à cette époque des faits, les rwandais venus avec le feu L.D. KABILA étaient déjà chassés du pouvoir et d'autres étaient même brûlés vifs. Je m'en remets à vos appréciations !

De son investiture, très chères civilités patriotiques, je retiens deux choses : une absence de trouble et un discours « d'intronisation » marqué par des signes d'ouverture et de dialogue. Son élévation à la magistrature suprême semble donc aux bons auspices du peuple congolais qui craignait l'éclatement de l'Etat-nation.

L'histoire retiendra de ce président qui continue à alourdir son bilan, le rétablissement de l'intégrité nationale par le dialogue et l'ouverture, la fin de la transition amorcée depuis le 24 avril 1990, la mise en place de la 3<sup>ème</sup> république avec comme corollaire la mise en place de l'actuelle constitution votée par référendum, la mise en place des institutions politiques

démocratiques et transparentes, la relance de notre économie, la politique de la stabilisation des prix, la régulation du taux d'inflation,...

Très chères civilités patriotiques, j'ai voulu, par cet énoncé des données, vous exprimer ma conviction. J'aimerais me tromper mais je pense que les discours xénophobes et haineux prêchés par certains leaders politiques dénaturent le débat public dans notre pays qui a besoin de se concentrer sur les grands enjeux. Les vrais défis, en ce qui concerne la RDC, ceux du développement et du rétablissement total de l'intégrité territoriale, restent à relever. Voilà l'essentiel qui devrait, à mon sens, préoccuper les congolais au plus haut point.

Les cas NKUNDA et KAYEMBA, s'ils ne sont pas encore totalement éradiqués, sont dans le collimateur du pouvoir central qui place son action dans la continuité.

A propos, que dirait-on si le pouvoir laissait faire ou mettait un frein au processus du rétablissement de l'intégrité territoriale? Du moins de la partie qui en reste puisque toutes les autres rébellions ont été éradiquées par le dialogue et l'ouverture.

Les échecs et les erreurs, sont inhérents aux personnes humaines.

Ecoutez, très chères civilités patriotiques, ce récit que j'ai tiré de Dale CARNEGIE sur la bataille de Gettysburg aux Etats-Unis en juillet 1863 : « dans la nuit du 4, le général Lee ordonna la retraite vers le sud, tandis que des pluies torrentielles noyaient le pays. Quand Lee atteignit le Potomac à la tête de son armée vaincue, il fut arrêté par le fleuve grossi et infranchissable. Derrière lui, se trouvait l'armée victorieuse des nordistes. Il se trouvait pris dans un piège. La fuite était impossible. Lincoln comprit cela ; il aperçut cette chance unique, cette aubaine inespérée : la possibilité de capturer Lee immédiatement et de mettre un terme aux hostilités. Alors plein d'un immense espoir, il télégraphia au général Meade d'attaquer sur l'heure sans réunir le conseil de guerre. De plus, il envoya un messenger pour confirmer son ordre.

Et que fit le général Meade ? Il fit exactement le contraire de ce qu'on lui demandait. Il réunit un conseil de guerre malgré la défense de Lincoln. Il hésita, tergiversa. Il refusa finalement d'attaquer Lee. Pendant ce temps, les eaux se retirèrent et Lee put s'échapper avec ses hommes au-delà du Potomac.

Lincoln était furieux. « Grands dieux ! Nous le tenons ; nous n'avions qu'à étendre la main pour les cueillir et pourtant, malgré mes ordres pressants, notre armée n'a rien fait. Dans des circonstances pareilles, n'importe quel général aurait pu vaincre Lee. Moi-même, si j'avais été là-bas, j'aurais pu le battre ! ».

Plein de rancune, Lincoln écrivit à Meade la lettre suivante :

Mon Général,

Je ne crois pas que vous appréciiez toute l'étendue du désastre causé par la fuite de Lee. Il était à portée de main et, si vous l'avez attaqué, votre prompt assaut, succédant à nos précédentes victoires, aurait amené la fin de la guerre. Maintenant, au contraire, elle va se prolonger indéfiniment. Si vous n'avez pu combattre Lee, lundi dernier, comment pourriez-vous l'attaquer de l'autre côté du fleuve, avec deux tiers seulement des forces dont vous disposiez alors ? Il ne serait pas raisonnable d'espérer, et je n'espère pas, que vous pourriez accomplir maintenant des progrès sensibles. Votre plus belle chance est passée, et vous m'en voyez infiniment désolé ».

Que fit, à votre avis, Meade, en lisant cette lettre ? Meade ne vit jamais cette lettre. Lincoln ne l'expédia pas. Elle fut trouvée dans ses papiers après sa mort.



Très chères civilités patriotiques, je parle ici de Lincoln. Un symbole aux Etats-Unis. Etait-il pour autant anti-américain ? Ou, le général Meade était-il accusé de travailler pour la cause des sudistes ? Alors pourquoi accuser indéfiniment le chef de l'Etat de la débâcle de MUSHAKE ? Pouvait-on vraiment tant investir en hommes, en matériels et en argent juste pour faire diversion ? La guerre de sécession aux Etats-Unis n'a-t-elle finalement pas pris fin ? J'invite à un minimum de sérieux dans le chef de nos leaders politiques. De GOETHE déclarait : « penser est facile, agir est difficile, mais agir selon sa pensée est ce qu'il y a de plus difficile au monde ». Je m'en remets à vos appréciations.

Dans le prolongement de ce qui vient d'être dit, j'invite aux adeptes de BUNDU DIA KONGO à la fraternité ainsi qu'au respect des institutions de la république. Enfin, aux kabilistes que nous sommes, j'invite au respect de l'opposition, à faire preuve d'humilité, sachant que la critique est inévitable aux commandes.

Pour ceux qui croiraient que je défends une tendance ou un parti, je voudrais dire à leur attention que je ne me défends pas, mais j'accuse !

Oui, j'accuse disait le grand Zola dans l'affaire Dreyfus. J'accuse les menteurs. J'accuse toute forme de supercherie. J'accuse les élucubrations. J'accuse les xénophobes. J'accuse les accusateurs sans cause. J'accuse ceux qui veulent mettre un frein au processus de démocratisation amorcé. J'accuse ceux qui privilégient l'accessoire à l'essentiel. Enfin, j'accuse ceux qui insultent.

Pour notre patrie et pour notre pays, j'invite à une hygiène mentale. Je demande à tous les congolais d'être lucides et combatifs, à concentrer les énergies pour un seul idéal : la reconstruction de notre chère RDC. L'opposition et le pouvoir, un seul but : la prospérité de la mère congo.

De façon succincte, j'ai démontré la faillite d'un certain nombre de leaders politiques dans notre pays. Ce qui justifie à juste titre l'avènement du kabilisme depuis 1997. Dans l'esprit du PRP dont je suis un membre actif, le fils est la continuité du père. Le débat public existe, l'alternance est possible, la continuité est fixée dans un cadre institutionnel. Il reste 4 ans pour le kabilisme de faire ses preuves. Vous aurez la latitude de le sanctionner s'il le faut à l'échéance de son mandat en 2012. Pour l'heure, laissons le travailler...

## **QUE DIEU BENISSE LA RDC**

snc TAMBA KUMA PYSOL  
Chargé de la délégation.

## **AU SUJET DE L'AUTEUR**

Monsieur snc TAMBA KUMA PYSOL, né à Matadi le 8 juillet 1968, est congolais et père de famille. Orphelin de père et de mère, il est le dernier d'une fratrie de 7 personnes dont deux soeurs déjà décédées. Il croit profondément aux valeurs basées sur le respect et l'amour. Il est diplômé en Sciences Politiques et bénéficie d'une étoffe juridique. Il préside l'association « Essor Expansion », une association spécialisée dans le financement des micro crédits. Directeur du bureau de la France de la société HAWKREST TRADING LIMITED sise sur 56, Station Road. Westgate on Sea KENT CT8 8QY.UK en Grande Bretagne, Registration number 6207230, il travaille dans l'intermédiation financière et assure aussi la fonction d'apporteur d'affaires.

Il est l'auteur de : la constitution du 24 juin 1967 : préfiguration de la personnification du pouvoir politique au Zaïre ; Stratégies de développement RDC vision 3<sup>ème</sup> millénaire. Nécessité des nouvelles mesures ; Santé pour tous : pour une meilleure prévention en RDC ; PRP vs Apareco et UDPS et de nombreux courriels qui traduisent son combat politique.

Monsieur snc TAMBA KUMA PYSOL est un homme de convictions qui croient profondément aux valeurs chrétiennes. Très jeune, il avait déjà mis les enseignements bibliques au centre de sa vie, même s'il a connu, comme beaucoup d'autres personnes, de périodes de turbulence dans son parcours.

Patriote convaincu, il a graduellement axé son combat au sein du kabilisme car il croit que son avènement est utile pour notre pays. Voici en grandes lignes le cursus de ce monsieur grand, jovial, humble et déterminé.